



NOE 2023 – C'est fini !

Les « négociations salariales » 2023 se sont achevées,

Voici ce que la direction propose :

| | Réunion 4 | |
|-------------------|----------------|-----------------------------------|
| | Non Cadres | Cadres |
| AG | 2,50% | |
| AI | 2,03% | 4,70% |
| Effet PA | 0,17% | |
| Budget spécifique | 0,30% | 0,30% |
| Total | 5,00% | 5,00% |
| Part d'AG Talon | 53,00% 70 € | Mini 2,5% entretien RH si 0 |

→ Même pas au niveau de l'inflation annoncée pour 2023

Bien loin des 150€ demandés

Talon de 70€ pas atteint pour les jeunes embauchés à 32K et pas d'assurance d'avoir une augmentation



Pas de clause d'indexation sur l'inflation en cas d'évolution.
Encore une fois, les salariés vont subir l'évolution du coût de la vie et vont perdre en niveau de vie



Inclusion d'une clause de chantage :
En cas de non signature, minoration du budget de 0,4%

Inclusion dans l'accord de « goodies » qui devraient faire partie d'un autre accord :

Bien que nous soyons favorables à la revalorisation des Tickets Restaurant, au maintien des CESU et à une potentielle augmentation de la part employeur pour les RIE, cela n'a rien à voir avec les augmentations salariales.

Pour toutes ces raisons, la CGT SEnS n'est PAS signataire

